



CAP BRONZIER MONTEUR EN BRONZE EN 1 AN

• LP DES MÉTIERS DE L'AMEUBLEMENT

Age limite de candidature : 25 ans

DÉFINITION

Artisan d'Art, le monteur en bronze, utilise son savoir-faire dans la mise en forme des alliages de cuivre pour réaliser des objets exclusifs. Ouvert aux dernières évolutions techniques et informatiques, le monteur en bronze, utilise aussi dans ses réalisations d'autres métaux comme les aciers et les alliages légers. Ce métier au service des arts décoratifs, requiert de la rigueur d'exécution et de l'exigence dans la qualité de travail.

ÉTUDES

Les élèves recrutés sont intégrés à la classe de 2ème année du CAP monteur en bronze.

1 année : 30 heures hebdomadaires :

Enseignement général : Les élèves bénéficiaires de leurs notes pour un examen de niveau V ou supérieur peuvent être exemptés de l'enseignement général.

Enseignement professionnel : arts appliqués (dont modelage), PSE (prévention santé environnement), atelier (dessin technique, technologie et atelier proprement dit).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Plusieurs secteurs d'activité présentent des débouchés : le luminaire, le mobilier, l'orfèvrerie, la serrurerie décorative, les bronzes d'ameublement, l'agencement ou encore l'art liturgique.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le CAP monteur en bronze permet d'intégrer la vie active.

Les poursuites d'études sont dépendantes des examens obtenus.

Le LPMA est administrativement rattaché à l'École Boulle, c'est un établissement public. Le régime est l'externat ou la demi-pension. Cette formation ouvre droit aux bourses nationales de lycée.

MODALITÉS D'ADMISSION

La formation est ouverte aux élèves de toute la France.

Les élèves post-BAC ou, titulaires d'un autre CAP, souhaitant recevoir une formation pratique dans le travail de la mise en forme et les assemblages des métaux cuivreux, peuvent intégrer la formation en 1 an, après examen de leur dossier de candidature.

Le dossier de candidature pour le CAP monteur en bronze en 1 an est à télécharger sur www.ecole-boulle.org